

**DISPOSITIF D'ACCUEIL, DE TUTORAT ET DE FORMATION
DES PROFESSEURS DES ECOLES STAGIAIRES TEMPS PLEIN
Année scolaire 2018-2019**

CAHIER DES CHARGES DES FORMATEURS

Ces professeurs des écoles stagiaires sont issus de l'examen professionnel réservé, sessions 2017 ou 2018.

DISPOSITIF

Ces stagiaires auront la **pleine responsabilité d'une ou deux classe(s) toute l'année**. Chacun bénéficiera de trois temps de formation : accueil, tutorat, de 18 heures de formation adaptées à leurs besoins. Le tutorat sera assuré par un conseiller pédagogique de circonscription.

ORGANISATION ET CONTENUS

	Dates horaires/durée	Intervenants	Lieux	Contenu des interventions
	<i>Cet accueil, organisé en lien avec l'ESPE, est destiné à présenter les enjeux de l'année de stage, les conditions de son déroulement et l'environnement professionnel.</i>			
ACCUEIL	Lundi 27 août et mardi 28 août 8h30 – 18h	Formateurs ESPE	ESPE Colmar	Préparation à la prise de fonction
	Mercredi 29 août 9h à 10h 10h15 à 12h	DASEN IENA IEN chargé de mission, coordonnateurs ESPE IEN, équipes de circonscription le cas échéant	ESPE Colmar	Accueil institutionnel par Madame la DASEN du Haut-Rhin et présentation du cadre général de la formation Présentation du livret d'accueil des stagiaires Rencontre avec l'IEN, son équipe : prise de contact, déontologie, responsabilité collective
	Mercredi 29 août 15h à 17h	Rectrice DASEN	Tanzmatten, Sélestat	Accueil institutionnel par Madame la Rectrice
	Jeudi 30 août 9h à 12h	tuteurs	locaux de l'IEN	Prise de contact avec le tuteur et préparation de la rentrée : aide à la prise de fonction, à la conception de séquences d'enseignement, à la prise en charge de la classe
	Vendredi 31 août (journée, selon horaires de l'école)	Directeurs et adjoints	École d'affectation	Rentrée des enseignants dans l'école d'affectation

**DISPOSITIF D'ACCUEIL, DE TUTORAT ET DE FORMATION
DES PROFESSEURS DES ECOLES STAGIAIRES TEMPS PLEIN
Année scolaire 2018-2019**

CAHIER DES CHARGES DES FORMATEURS

TUTORAT	5 visites <u>au moins</u>	tuteur	<p>Visites conseils par le tuteur tout au long de l'année dans la classe du professeur stagiaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 visites <u>au moins</u>, dont : <ul style="list-style-type: none"> - 1 visite de prise de contact dans la classe du stagiaire avant les congés d'automne ; - 4 visites avec rédaction d'une trace écrite : dans les deux semaines qui précèdent ou qui suivent les congés d'automne, en décembre, en janvier et en mars - possibilité de prévoir une visite supplémentaire en dernière période à la demande du professeur stagiaire et avec accord du tuteur, en préparation de la rentrée, et pour aborder les transpositions possibles entre cycles
	2 jours d'observation et de pratique accompagnée	PEMF ou MAT	<p>Observation et pratique accompagnée dans la classe d'un PEMF ou d'un MAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ces temps sont à positionner par le tuteur CP en fonction des besoins du stagiaire ; - les CP tuteurs solliciteront un PEMF ou un MAT tuteur via les IEN pour accueillir leurs stagiaires. Ils accompagneront au moins une fois si possible le stagiaire confié dans la classe observée.
	2 positionnements	tuteur	<p>Positionnements à partir du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - positionnement 1 : en octobre ou novembre, par rapport aux attendus de fin de semestre 3 - positionnement 2 : en mars, par rapport aux attendus de fin de semestre 4
	Protocole d'accompagnement	IEN, tuteur	Mise en place d'un protocole d'accompagnement sous la responsabilité de l'IEN <i>pour les PES en difficulté avérée</i> (entre novembre et janvier de préférence)
FORMATION DSDEN-ESPE	<p>9 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 avant les congés d'automne, - 3 ensuite 	CP EPS	Enseignement de la natation
	18 heures	Equipes de circonscription	<p>Animations pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - parcours de 18 heures (maîtrise de la langue, mathématiques ou maternelle), défini par l'IEN en fonction des besoins du stagiaire
EVALUATION	<i>Les professeurs des écoles stagiaires seront évalués dans le cadre de la certification, pour la validation de leurs compétences de professeurs des écoles et la titularisation dans la fonction.</i>		
	Evaluation pour le jury de certification académique	tuteur	Rédaction d'un rapport d'évaluation
		IEN	Rédaction d'un avis pour le jury de certification , sur la base de sa visite, et après consultation du rapport d'évaluation du tuteur
		Directeur ESPE	Rédaction d'un avis pour le jury de certification , sur la base d'un écrit réflexif produit par le stagiaire